

ESRP - Peyrieu / niveau 4 / 16 mois / 2200 heures

☎ 04 79 81 60 20

Thierry MEROT, Formateur :

merot.thierry@ladapt.net

Conditions d'entrée

- ✓ Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- ✓ Être salarié ou demandeur d'emploi et avoir un projet de formation professionnelle
- ✓ A réception de la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), une phase d'accueil d'une semaine est proposée afin de présenter le dispositif et de préparer le parcours de formation.



Capacités souhaitées

- ✓ Esprit logique
- ✓ Faculté d'abstraction
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Bonne autonomie
- ✓ Bonne vue dans l'espace
- ✓ Soin

Les fonctions d'un Technicien de Bureau d'Etudes en Electricité

Au sein d'entreprises d'installation électrique ou de cabinets et bureaux d'études spécialisés, le technicien de bureau d'études en électricité est chargé de :

- Constituer le dossier technique d'une installation électrique en DAO, en assurer la diffusion et établir des documents quantitatifs et de métrés du matériel d'une installation électrique
- Réaliser l'étude de détail de l'installation électrique d'un local d'habitation et d'un local tertiaire ; intégrer le dossier SSI (Système de Sécurité Incendie) et Courants Faibles à l'étude de détail de l'installation électrique d'un bâtiment
- Réaliser l'étude de détail de la puissance d'une installation électrique industrielle et intégrer le dossier d'automatismes à l'étude de détail de contrôle commande d'une installation électrique industrielle

Des déplacements occasionnels dans des ateliers ou sur les sites et chantiers de construction sont parfois demandés pour assister à des réunions ou effectuer des relevés.

Le déroulement de la formation

- Entrées et sorties permanentes
- Parcours individualisés
- Formation éventuellement précédée d'une préparatoire
- Stage en entreprise de 6 semaines, qui peut être prolongé par un système en alternance
- Possibilité de Formation Ouverte et à Distance (FOAD)

La validation

Titre professionnel de niveau 4 « Technicien de Bureau d'Etudes en Electricité » délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

Le contenu de la formation

La formation s'organise en trois parties, conformément au REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) du métier :

- Réaliser des dossiers d'installation électrique
- Réaliser des études de détail d'installation électrique de locaux
- Réaliser des études de détail d'installation électrique industrielle

Les moyens pédagogiques

- Salles de formation : 200 m²
- Tableau interactif
- 1 poste CAO/DAO par stagiaire, équipé d'une unité centrale, d'écrans 19 et 24 pouces et de logiciels professionnels (Autocad, Caneco, SEE Electrical, Revit et DIALux...) et relié en réseau avec partage des différents périphériques de sorties Imprimantes A4, A3, Laser couleur et traceur A0
- Accès Internet sur tous les postes

